

Les conseils de saison du Civam Oléicole des Bouches du Rhône

Stratégie de lutte contre la mouche

Bulletin rédigé par le CIVAM Oléicole des Bouches du Rhône pour les adhérents de l'ACOPA

22, Crs Aristide Briand—13580 LA FARE LES OLIVIERS
Tél : 04.90.45.43.44

Bulletin n° 7

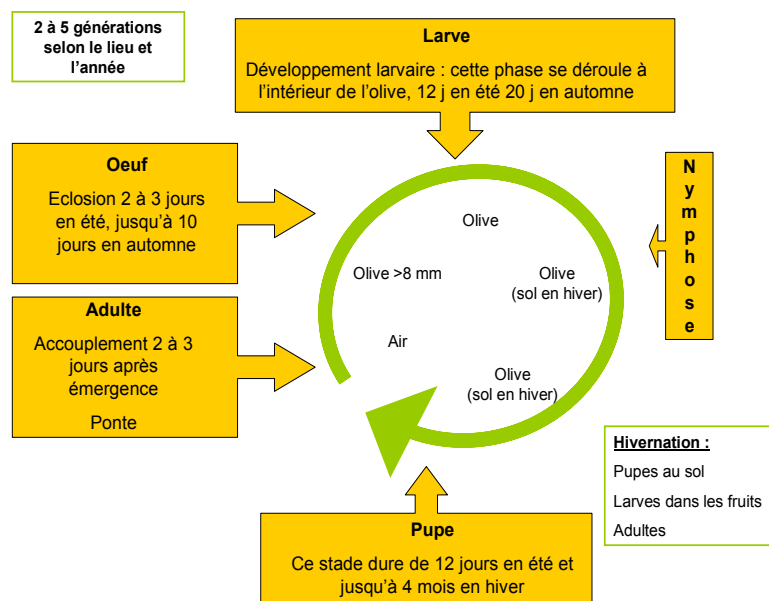
Fonctionnement de la préconisation : le Civam Oléicole des Bouches du Rhône anime un réseau de surveillance de la mouche de l'olive, grâce à des oléiculteurs adhérents volontaires qui nous commu-

niquent leurs données de piégeage deux fois par semaine.

Grâce à ces relevés, nous connaissons l'évolution des vols de mouches sur des sites stratégiques du département, qui nous permettent de vous indiquer les périodes de traitement.

Pour gagner du temps, et donc de l'efficacité, dans la transmission des alertes de traitements, nous laissons de côté pendant l'été les bulletins « papier » et vous indiquons les conseils par mail

Rappels sur la biologie de la mouche



Ce cycle de la biologie de la mouche nous indique des durées moyennes de stades, qui peuvent varier en fonction des températures.

Il nous montre aussi que pour utiliser les insecticides préventifs (actifs contre les mouches avant qu'elles ne pondent), nous disposons de maximum 5 jours après l'émergence.

Enfin, ce cycle nous rappelle que la lutte contre la première génération est très importante car elle va déterminer potentiellement le niveau d'attaque des générations suivantes.

Stratégies de traitement

1. la lutte préventive :

Méthode : Si vous êtes informés suffisamment tôt du début de vol, vous pouvez utiliser un insecticide préventif qui vise les mouches adultes avant qu'elles ne pondent. Cette méthode est surtout efficace si vous avez un piège dans la parcelle, relevé 2 fois par semaine : vous avez deux à trois jours maxi après les captures pour intervenir avec ce type de produit.

Parallèlement et pour une sécurité optimale, vous pouvez effectuer des comptages d'olives qui déclencheront le traitement en cas de seuils atteints (voir page 2).

CIVAM Oléicole des Bouches du Rhône FD CIVAM 13 BP 24 13750 PLAN D'ORGON

Tél: 04.90.78.96.70

Fax: 04.90.71.32.94

Nathalie Serra-Tosio:06.07.33.04.86

E-mail: civam13@wanadoo.fr et

Produits utilisables en lutte préventive:

Matière active	Noms commerciaux	Doses
Deltaméthrine	Décis J	4ml dans 5 l
	Décis protect	83 ml / hl
	Pearl protect	83 ml / hl
	Split protect	83 ml / hl
Lambda-Cyhalothrine	Agrotech Lambda Cyhalothrine, Cazeon, Hallmark avec Zeon, Karaté techno Zéon, , Karäibe pro,	13 ml / hl
	Karaté xpress, Pool, Ninja	25 gr/hl
Spinosad	Synéis Appât	1,2 l / ha

2. la lutte curative :

Méthode : Si vous n'avez pas pu traiter suffisamment tôt en préventif, ou que le seuil d'olives piquées est atteint vous devez utiliser un insecticide curatif qui stoppera le développement de l'œuf ou du ver.

Produits utilisables en lutte curative :

Diméthoate : Danadim Super, Dimathe BF400, Rogor PIPC 400, Rogor + à la dose de 75 ml pour 100 litres d'eau

Thiaclopride : Calypso, Alanto à la dose de 25 ml pour 100 litres d'eau

Rappel : utilisables jusqu'au 1er décembre 2011 (non commercialisables) :

Euro-Appro I-5 à la dose de 30ml pour 100 l d'eau

et Karachoc à la dose de 25 ml pour 100 litres d'eau

(sources : e-phy.agriculture.gouv.fr)

Caractéristiques des produits utilisables contre la mouche :

*DAR = délai d'emploi avant récolte = nombre de jours minimum entre le traitement et la récolte

	Cible	Date application	Efficacité	Matières actives	Pulvérisation	Nbre trait max par an/ DAR *
Traitements préventifs	Adultes	Dès les 1ères captures	7 à 10 jours	Spinosad	Localisé	4 traitements / 7 jours
				Deltaméthrine	Généralisé	3 traitements / 15 jours
				Lambda Cyhalothrine	Généralisé	2 traitements / 7 jours
	Barrière physique	juin	30 jours ou 40 mm de pluie	Argiles (cf encadré page 3)	Généralisé	
Traitements curatifs	larves	7 à 10 j après les 1ères captures	15 jours	Diméthoate	Généralisé	2 traitements / 28 jours
		ou dépassement du seuil de piqûres		Thiaclopride	Généralisé	2 traitements / 14 jours

Traitement préventif : Il est possible d'utiliser des argiles en tant que barrière physique : la pulvérisation de ces argiles limite en effet les dégâts causés par la mouche, en créant un écran poussiéreux à la surface des olives. Ces argiles sont à pulvériser tôt en saison (juin) et à renouveler tous les mois et dès 40 mm de précipitations. Prévoir la dose de 30 kg/ha d'argile ; la pulvérisation doit être fine et bien entendu homogène sur l'arbre.

Pour une lutte sans faille, parallèlement à vos traitements, vous pouvez effectuer des observations sur 100 olives choisies d'une façon aléatoire et vérifier la présence de piqûres. Si ces seuils sont atteints, vous effectuerez un traitement curatif

SEUILS	Entre les 1er et le 2è vol	Entre le 2è et le 3è vol	Entre le 3è et le 4è vol	A la récolte
Olives de table	0,5 % d'olives piquées	1 % d'olives piquées		2 % d'olives piquées
Olives à huile	3 % d'olives piquées	5 % d'olives piquées	7 % d'olives piquées	10 % d'olives piquées

Divers :

Achat de produits phyto réservés aux professionnels

Certains d'entre vous nous ont rapporté avoir eu des difficultés à acheter des produits phytosanitaires homologués sur l'olivier, gamme professionnelle. Nous nous sommes rapprochés de distributeurs qui nous indiquent que la réglementation sur le sujet évolue mais que actuellement, tout oléiculteur peut avoir accès à la gamme professionnelle de produits homologués sur l'olivier, dans la mesure où il apporte la preuve qu'il est oléiculteur (facture de trituration à son nom, dossier DPU, relevé parcellaire MSA, etc ...)

Le Civam recrute

Le Civam est en cours de recrutement d'un animateur qui prendra son poste début septembre 2011 et qui aura pour tâche d'organiser des actions de formation et de vulgarisation en oléiculture, mais aussi sur les jardins potagers, espaces verts, etc ... Un des ses premiers dossiers à développer sera le désherbage alternatif, ou comment désherber sans herbicide. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, de vos idées d'actions à développer. Nous avons reçu plus de 30 candidatures, en avons pré-sélectionnés une dizaine. Les entretiens de motivation auront lieu mardi 28 juin et nous vous tiendrons informés de la suite donnée. Nathalie Serra-Tosio qui est détachée auprès du Syndicat AOC de la Vallée des Baux de Provence pour 3/4 de son temps gardera au Civam les actions techniques oléicoles (démonstrations de taille, formations techniques, bulletins et visites techniques).

Campagne 2011

Selon les retours de nos adhérents et nos observations terrain, la campagne s'annonce très précoce et moyenne en quantité.

Les piégeages de mouches ont déjà commencé dans les zones les plus précoces depuis quelques jours : vergers sensibles, variétés précoces ou à gros fruits, parcelles irriguées, traitez en préventif dès les premières captures si vous avez un piège ou en curatif à partir du milieu de la semaine 26.